



Préavis de grève pour le 15 septembre 2023

L'UNSA du SNIA constatant :

- L'installation et la pérennisation de l'inflation (+11% sur 2 ans)
- L'augmentation du trafic aérien et par la même l'augmentation des redevances de la DGAC
- Les mécanismes européens intégrant la prise en compte de l'inflation (ajustements des redevances), ces mêmes mécanismes permettant d'inclure la masse salariale dans le montant des redevances

L'UNSA du SNIA demande donc que cette augmentation des recettes de la DGAC serve également à réduire les effets de l'inflation pour l'ensemble des personnels de la DGAC, y compris les personnels à statut MTECT ou interministériel.

En conséquence, l'UNSA du SNIA revendique une revalorisation du régime indemnitaire compensant cette inflation.

Ainsi, l'UNSA du SNIA appelle les agents à soutenir cette revendication légitime et vous demande de considérer la présente comme préavis de grève pour l'ensemble des personnels à statut MTECT de la DGAC et pour l'ensemble des personnels du SNIA, le vendredi 15 septembre 2023.

Conformément à la loi, l'UNSA du SNIA se tient à votre disposition, pour une réunion de conciliation.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre profond respect.

Pour le Bureau National

Hervé Mirmand

Secrétaire de la Section UNSA-SNIA

Copie à :

- Bureau National de l'UNSA Aviation Civile
- Bureau National de l'UNSA-SNAFiT
- Secrétariat Général (Mmes Aline Pillan, Marie-Claire Dissler et Françoise Bureaud).
- Direction du SNIA (M. Philippe Barnola)